



www.cgt-bus.fr



LA MÉCANIQUE D' RANGE

Devons nous attendre la première tentative de suicide sur le lieu de travail ou agir dès maintenant?

Les dérives façon France télécom-Orange sont déjà en place à la RATP, et en particulier à BUS. Les pressions exercées par certaines directions locales sur les salariés se transforment progressivement en méthodes de management pour ne pas dire d'asservissement. Pour cela la direction dispose d'outils. L'enjeu c'est de l'empêcher de s'en servir pour écraser les agents.

Cassons ses jouets avant qu'ils ne nous cassent!



Outils de destruction massive

► La direction s'est construit un outil sur mesure pour faire courber la tête aux machinistes: c'est le référentiel des attitudes de service. Où il s'agit pour la direction de juger le « savoir-être » et non le savoir faire des machinistes. Avec lequel il s'agit d'expliquer avec le Sourire-Bonjour-Au revoir-Merci aux usagers, devenus des clients, comment ils vont se passer du bus auquel ils ont pourtant droit. Sans leur dire que c'est parce que la RATP fait des gains de productivité pour développer le groupe privé en détruisant nos emplois et nos conditions de travail.

Et comme si la Brigade de Surveillance du Personnel (BSP les « mouches » en argot machiniste) ne suffisait pas, le dernier projet de la direction est de faire en sorte que les observations faites par les « voyageurs mystères » permettent de planter les machinistes à l'aide du « Mémo d'observation » . Nous serons alors jugé et condamné par des individus qui ne connaissent strictement rien à notre métier, et à ses difficultés.

Sauf que...

...dans son arrêt rendu mardi 8 décembre 2009, la chambre sociale de la Cour de cassation a donné raison à la Fédération CGT des travailleurs de la métallurgie, qui contestait le dispositif d'alerte professionnel de l'entreprise Dassault Systèmes.





www.cgt-bus.fr

Les juges ont estimé que le dispositif mis en place par Dassault allait au-delà de ce qui était permis par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Il permet en effet à un salarié de dénoncer les agissements de ses collègues et tout passe le plus souvent par un formulaire qui suscite la polémique.

Ce document est similaire au « Mémo d'observation » mis en place par la RATP pour permettre à tout un chacun de dénoncer les machinistes qui s'écarteraient des 12 commandements du référentiel de service.

Je surveille, tu dénonces, il sanctionne

MÉMO OBSERVATION		bus	
Nom Prénom de l'observateur.....			
Fonction		Date de..... h..... à..... h.....	
Ligne		Direction	N° de coquille
Nom Prénom du machiniste receveur			
ATTITUDES DE SERVICE			
L'observation ne doit pas nécessairement porter sur tous les engagements, mais sur ceux réellement constatés.			
Le machiniste receveur...			
①	... est ponctuel et respecte les consignes d'exploitation	Satisfaisant	Insatisfaisant
②	... respecte le code vestimentaire et a une présentation soignée		
③	... utilise à bon escient les outils embarqués et signale les dysfonctionnements		
④	... adopte une conduite qui assure la sécurité des clients et des tiers		
⑤	... adopte une conduite qui assure le confort des clients		
⑥	... a un regard, un geste ou une parole à l'égard de chaque client qui monte à bord		
⑦	... informe les clients, à l'aide des supports adaptés, en utilisant en toutes circonstances un ton avenant et courtois		
⑧	... explique les règles du savoir voyager et sollicite leur respect avec discernement		
⑨	... demande aux clients qui l'ont oublié de valider leur titre de transport		
⑩	... fait en sorte d'être toujours perçu comme présent et disponible même aux abords du bus		
⑪	... va au devant du client qui semble avoir un besoin particulier et intervient de façon adaptée en situation sensible		
⑫	... en cas de perturbation même légère, informe le client le plus en amont possible pour lui permettre de poursuivre son trajet		

Tournez SVP >>>

► L'outil que la direction tente de détourner et d'instrumentaliser pour réduire les effectifs c'est le disciplinaire. L'argument de « *la perte de confiance de l'entreprise* » vient en tête des motivations de nos directions locales soutenu par la direction de BUS. Là encore en fait ce ne sont pas les qualités professionnelles qui sont jugées mais la soumission à la politique de la direction qui nous mène à la privatisation.

L'exemple type d'instrumentalisation du disciplinaire c'est celui de notre collègue machiniste de Croix-Nivert, pour lequel le conseil de discipline avait proposé 15 jours de mise à pied, et qui a été révoqué sur décision du directeur du département BUS. C'est mépriser le statut, et cette instance qui en est issue.

À cela rien d'étonnant, la productivité exigée par le PDG conforté par Sarkozy est propice à de tels dispositifs pour réduire l'emploi et nous mettre au pas.



Plus que jamais nous devons ensemble continuer de dénoncer la politique de productivité et particulièrement le « référentiel des attitudes de services » qui en instrumentalisant les procédures disciplinaires précarise les agents et mettent la sécurité de l'emploi, dernier fondement de notre statut dans la ligne de mire.

REFUSER LA PRODUCTIVITE REFUSER LE REFERENTIEL! C'EST DE LA LEGITIME DEFENSE!